

CLIENTÈLE

Durant l'année supplémentaire de formation, vous serez en contact avec des aînés dont l'âge moyen se situe autour de 80 ans.

Ces personnes constituent une clientèle ambulatoire (cliniques externes spécialisées, hôpital de jour et centre de jour), en soins à domicile, hospitalisée ou hébergée. À l'hôpital, elles sont suivies au sein de programmes de réadaptation fonctionnelle intensive, de courte durée gériatrique, d'hébergement de soins de longue durée, ou encore en soins post-aigus.

Comme résident, vous ferez ainsi l'expérience d'une organisation des services adaptée à une clientèle vulnérable. Il s'agit, dans la plupart des cas, de personnes âgées qui vivent avec plusieurs maladies chroniques, depuis un bon nombre d'années.



Vous prendrez plaisir à gérer avec confiance des situations cliniques complexes. Vous apprendrez à relever le défi d'un accompagnement vigilant et chaleureux de ces patients, ainsi que de leurs proches, dans un contexte de collaboration interprofessionnelle.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Pour toute correspondance au sujet de la formation supplémentaire en soins aux personnes âgées, vous devez vous adresser au **secrétariat du Département de médecine de famille et de médecine d'urgence**.

Université de Montréal
Département de médecine de famille et de médecine d'urgence
Pavillon Roger-Gaudry, bureau N-928
2900, boul. Édouard-Montpetit
C.P. 6128, Succ. Centre-Ville
Montréal (Québec) H3C 3J7

Tél : (514) 343-2085

r3-ca@medfam.umontreal.ca



Pour un complément d'information, veuillez contacter la directrice du programme de compétences avancés en soins aux personnes âgées, Dre Diana Cruz-Santiago, au

(514) 340-3514

diana.cruz.santiago@umontreal.ca

RÉSIDENCE EN MÉDECINE FAMILIALE



FORMATION SUPPLÉMENTAIRE EN SOINS AUX PERSONNES ÂGÉES PROGRAMME D'UN AN

PRÉAMBULE

Pour préparer les médecins de famille à répondre au défi du vieillissement de la population québécoise, la direction du programme de médecine familiale du Département de médecine familiale et de médecine d'urgence de l'Université de Montréal offre une formation supplémentaire d'un an en soins aux personnes âgées.

Si vous désirez approfondir votre expertise et devenir un leader dans les soins aux aînés, vous êtes le candidat idéal pour suivre cette formation. Avec la communauté des médecins de famille, des médecins gériatres de l'IUGM et des médecins du réseau, vous pourrez perfectionner vos habiletés cliniques en soins aux personnes âgées et contribuer au développement de l'offre de soins et de services. Ces apprentissages s'effectueront dans le contexte d'excellence et d'innovation propre à la médecine académique.

Tout au long de ce parcours d'un an, vous aurez aussi l'occasion de participer à des projets de recherche et de développer vos qualités d'enseignant. En retour, vous pourrez transmettre à vos étudiants et collègues les bonnes pratiques issues des données probantes et de l'expérience de cliniciens engagés depuis longtemps dans les soins aux personnes âgées.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

À la fin de la formation supplémentaire en soins aux personnes âgées, le résident sera en mesure de :

- 1 Intégrer les connaissances, les habiletés cliniques et les attitudes appropriées aux problèmes de santé rencontrés fréquemment chez les personnes âgées, afin de leur assurer des soins de qualité globaux et continus;
- 2 Utiliser adéquatement l'ensemble des services géranto-gériatriques communautaires et hospitaliers nécessaires à la réalisation des plans d'intervention adaptés aux personnes âgées, dans une pratique collaborative;
- 3 Se familiariser avec les principes de l'organisation et de l'évaluation des services de santé destinés aux personnes âgées, afin de participer à l'établissement de ces services dans la communauté;
- 4 S'initier aux principes de la pédagogie médicale afin de s'intégrer à un milieu d'enseignement ou afin d'agir à titre d'éducateur dans son milieu clinique et communautaire.

PRÉALABLES

- 1 Avoir terminé avec succès le programme de résidence en médecine familiale.
- 2 Avoir réussi l'examen du Collège des médecins de famille du Canada afin d'obtenir la certification SPA.
- 3 Détenir un permis d'exercice du Collège des médecins du Québec.

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

A CLINIQUE

a) Stages obligatoires : (9 périodes)

- Unité de courte durée gériatrique (IUGM), 1 période
- Urgence (Verdun), 1 période
- Cliniques externes spécialisées de l'IUGM (douleur, dysphagie, continence urinaire évaluation gériatrique), 1 période
- Cliniques externes spécialisées de cognition de l'IUGM 1 période
- Unité de courte durée gériatrique (CHUM), 1 période
- Unité de réadaptation fonctionnelle intensive (IUGM), 1 période
- Gériontopsychiatrie (IUGM), 1 période
- Gériontopsychiatrie clinique (IUSMM), 1 période
- Soins de longue durée (IUGM), 1 période

b) Stages au choix : (4 périodes)

En fonction de ses besoins de formation, le candidat choisit 4 périodes de stages additionnelles dont un mois possible en milieu non agréé. Au choix:

- Unité de courte durée gériatrique (HND, HSCM ou Cité de la Santé)
- Soins palliatifs (CHUM, HSCM, HNM)
- Troubles du mouvement (CHUM)
- Soins à domicile (Bordeaux-Cartierville)
- Clinique de la douleur (CHUM)
- Pédagogie, Recherche
- Dermatologie gériatrique

c) Activités cliniques intégrées :

Tout au long de l'année complémentaire de formation, le candidat effectuera deux journées de bureau par mois en CUMF ou en CHSLD et des visites à domicile.

B SÉANCES ACADÉMIQUES

- a) Réunions scientifiques de l'IUGM et des autres milieux de stage.
- b) Participation à cours hebdomadaires et des lectures dirigées sous la supervision d'un tuteur.
- c) Activités spécifiques de formation en pédagogie médicale.
- d) Activités spécifiques de formation en simulation de code bleu
- e) Activités spécifiques de formation en organisation et en évaluation des services de santé destinées aux personnes âgées.
- f) Participations à certains comités (comité d'admission, comité d'évaluation de l'acte médical).
- g) Rédaction d'un travail dirigé, soit une recension d'écrits, un protocole de soins ou participation à un projet de recherche ou d'évaluation de programme.



ÉVALUATION FORMATIVE

Des évaluations formatives seront faites à mi-stage.

ÉVALUATION SOMMATIVE

A Évaluation de chacun des stages cliniques

B Évaluation du travail dirigé

CRITÈRES D'ADMISSION

Le comité d'admission évaluera les candidatures selon les critères suivants :

- 1 La motivation pour les soins aux personnes âgées.
- 2 Les aptitudes et l'intérêt pour l'enseignement et la recherche.

Les candidats doivent effectuer une demande d'admission à la formation complémentaire en soins aux personnes âgées au site Web du CaRMS :

<https://www.carms.ca/fr/jumelage/medecine-familiale-competences-avancees/descriptions-de-programmes>

Consulter CaRMS pour la date d'accès à la plateforme et date limite pour postuler.

UCDG IUGM (1)	URFI IUGM (1)	Géronto- psychiatrie IUGM (1)	Cliniques ext. spéc. IUGM (2)	Stages au choix (4)	SLD IUGM (1)	Consultations Urgence Verdun (1)	Géronto- psychiatrie IUSMM (1)
1 journée de bureau CUMF aux deux semaines et des visites à domicile							
Travail d'érudition							

Université
de Montréal

iugm
Institut universitaire
de gériatrie de Montréal